





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Article 1

L'autorisation de mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est retirée** en France, **à compter du 30 septembre 2023**, dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

A Maisons-Alfort, le 29/09/2023

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE : Informations générales sur le produit

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	FOURMIDOR
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	FUNXIO

#### 1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	BASF FRANCE SAS
	Adresse	21, CHEMIN DE LA SAUVEGARDE 69134 ECULLY CEDEX FRANCE
Type de demande	Retrait d'une autorisation (NA-CAT)	
Numéro d'autorisation	FR-2015-0011	

### 2. Composition du produit, type de formulation et type de produit

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Fipronil	(±)-5-amino-1-[2,6-dichloro- $\alpha,\alpha,\alpha$ -trifluoro-p-tolyl]-4-trifluoromethylsulfanylpyrazole-3-carbonitrile	Substance active	120068-37-3	424-610-5	0,0526

#### 2.2. Type de formulation

Gel sous forme d'appât prêt à l'emploi (RB)

#### 2.3. Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

### 3. Conditions générales de retrait

Date de retrait	30 septembre 2023
Date de fin de mise à disposition sur le marché	28 mars 2024 (180 jours)
Date de fin d'utilisation des stocks existants	24 septembre 2024 (360 jours)